

STAGE DEFENSEUR SYNDICAL

9 au 13 mars 2026

Animateur :

Lieu du stage :

Maison des Syndicats - Union Départementale CGT 37

18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN

Lundi 9 mars	Mardi 10 mars	Mercredi 11 mars	Jeudi 12 mars	Vendredi 13 mars
8 H 30				
Accueil	Thème 3 : L'analyse juridique	Thème 4 : La hiérarchie et l'articulation des normes entre elles	Thème 6 : Les pouvoirs du juge	Thème 7 : Les prescriptions
Thème 1 : L'accueil et la défense dans l'activité syndicale	La méthode du trait	La hiérarchie des normes L'articulation des normes entre elles	La compétence du conseil de prud'hommes et les pouvoirs du BCO	Evalutation du stage
12 H 30 (Repas pris en commun)				
14 H 00				
Thème 2 : Le défenseur syndical, ses missions légales, ses droits, son rôle syndical	L'utilisation du code du travail	Thème 5 : La procédure prud'homale et la saisine du conseil de prud'hommes	Les pouvoirs du juge en bureau de jugement et en référé	Audience du conseil des prud'hommes
Approche légale du mandat		La procédure prud'homale		
Conception CGT du mandat		La requête		